

voyons des choses pitoyables ; on nous en mande de semblables. . . La charité est refroidie, et il reste bien peu de foi dans le monde.”¹

Le clergé du Canada avait évidemment beaucoup à faire ; mais il fut à la hauteur de sa tâche. L'auteur, déjà cité, des *Mémoires sur les Affaires du Canada* ne rend justice ni à M^{re} de Pontbriand, ni aux jésuites, ni aux récollets, ni aux sulpiciens de l'époque ; il n'y a que le séminaire et le curé de Québec, M. Resche, qu'il traite avec bienveillance. Voici ce qu'il dit des sulpiciens :

“Le séminaire de Saint-Sulpice, haut et puissant, se regardait comme le souverain et l'arbitre du pays ; on ne pouvait ni agir, ni rien faire à Montréal que conformément à leurs idées ; censeurs du public, ils forçaient les particuliers à leur ouvrir leurs maisons, pour y voir ce qu'ils y faisaient ; la nomination des curés de l'île qu'ils avaient leur rendait leurs vassaux soumis, avec lesquels ils agissaient en maîtres. Les généraux tremblaient sous eux, redoutant leur crédit en France, dont ils faisaient usage dans les occasions.”

De ce passage, en dépit du mauvais esprit qui l'anime, il résulte clairement que les sulpiciens avaient beaucoup de zèle et d'autorité, et qu'ils jouissaient à Montréal d'une grande influence ; ce ne pouvait être qu'au bénéfice des bonnes mœurs et pour le bien de la colonie.

Ils avaient la charge non seulement de la ville, mais de toute l'île de Montréal ; leur ministère était actif, laborieux.

Lorsque l'abbé Picquet arriva au Canada, en 1734, le vénérable M. de Belmont n'était plus. Il était mort le 22 mai 1732, à l'âge de 87 ans, et avait été remplacé comme supérieur du séminaire de Montréal par M. Normant de Féradon. “M. de Belmont gouverna pendant plus de trente ans, dit M. de Latour, avec un zèle et une sagesse qui le firent estimer de tout le monde.”²

M. Picquet demeura cinq ans à Montréal, travaillant en commun avec ses confrères du séminaire à la desserte de la ville et des paroisses environnantes ; puis en 1739 il fut envoyé par ses supérieurs à une mission plus en rapport avec ses goûts et les heureuses dispositions que la Providence lui avait départies.

Il y avait au sud de Montréal, de l'autre côté du fleuve, une magnifique mission de sauvages domiciliés et sédentaires : la mission de Caughnawaga. On y compta jusqu'à trois cents guerriers iroquois. Elle était sous la direction des pères jésuites. Il y avait un fort, une église, et un magasin où les sauvages pouvaient se procurer tous les objets dont ils avaient besoin, sans être obligés d'aller à Montréal. Les missionnaires tenaient en effet à ce que leurs néophytes allassent le moins souvent possible à la ville, où ils avaient trop facilement l'occasion de se procurer de l'eau-de-vie, ce poison funeste qui leur était si dommageable. On fit beaucoup de bruit, dans le temps, au sujet de ce magasin, que tenaient les demoiselles Desaulniers, sous prétexte qu'elles faisaient un commerce de contrebande avec les Hollandais d'Albany, auxquels, disait-on, elles revendaient le castor qu'elles traitaient avec les sauvages.³ Les choses allèrent si loin que M. de la Jonquière, gouverneur du Canada, érut

¹ *Lettres de la R. M. Marie-André Regnard Duplessis de Sainte-Hélène*, publiées par M. l'abbé Verreau dans la *Revue canadienne*, t. xii.

² *Mémoires sur la vie de M. de Laval*.

³ *Montcalm and Wolfe.—Mémoires sur les Affaires du Canada*.